

PROVINCE DE QUÉBEC
M.R.C. DE PORTNEUF
VILLE DE NEUVILLE

PROCÈS-VERBAL de la séance extraordinaire du conseil de la susdite municipalité, tenue le lundi 16 décembre 2019 à 19 h 30 à l'hôtel de ville de Neuville, 230 rue du Père-Rhéaume, Neuville.

SONT PRÉSENTS :

Monsieur Jean-Pierre Soucy	Conseiller
Madame Marie-Michelle Pagé	Conseillère
Madame Denise Thibault	Conseillère
Monsieur Dominic Garneau	Conseiller
Monsieur Carl Trudel	Conseiller

Formant tous quorum sous la présidence de monsieur Bernard Gaudreau, maire.

SONT ÉGALEMENT PRÉSENTES :

Madame Lisa Kennedy	Directrice générale et greffière
Madame Manon Jobin	Trésorière et greffière adjointe

EST ABSENT :

Monsieur Simon Sheehy	Conseiller
-----------------------	------------

1. **OUVERTURE DE LA SÉANCE (19 h 30) ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

IL EST PROPOSÉ ET RÉSOLU,

19-12-331 QUE l'ordre du jour soit adopté tel que présenté.

1. OUVERTURE DE LA SEANCE (19 H 30)
2. ADOPTION DU BUDGET POUR L'ANNEE 2020
3. ADOPTION DU PROGRAMME TRIENNAL D'IMMOBILISATIONS POUR LES ANNEES 2020, 2021, 2022
4. PÉRIODE DE QUESTIONS SUR LE BUDGET ET LE PROGRAMME TRIENNAL D'IMMOBILISATIONS
5. FERMETURE DE LA SÉANCE

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

2. **ADOPTION DU BUDGET POUR L'ANNÉE 2020**

19-12-332 **CONSIDÉRANT QUE** le conseil municipal a analysé le contenu du projet de prévisions budgétaires 2020 lors de la rencontre de travail du 9 décembre 2019;

IL EST PROPOSÉ ET RÉSOLU,

QUE ce conseil adopte les prévisions budgétaires 2020 au montant total de **5 685 286 \$** telles que présentées ci-dessous :

DÉPENSES :

Administration générale	832 538 \$
Sécurité publique	917 019 \$
Transport	895 345 \$
Hygiène du milieu	767 636 \$
Urbanisme & environnement	335 931 \$
Loisirs, culture et communications	1 210 787 \$
Frais de financement	614 717 \$
Immobilisations	291 313 \$

TOTAL 5 865 286 \$

RECETTES :

Taxes	4 620 906 \$
Paiement tenant lieu de taxes	40 285 \$
Autres recettes de sources locales	483 150 \$
Transferts	33 813 \$
Affectation surplus et fonds réservés	687 132 \$

TOTAL 5 865 286 \$

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

3. **ADOPTION DU PROGRAMME TRIENNAL D'IMMOBILISATIONS POUR LES ANNÉES 2020, 2021, 2022**

19-12-333 **CONSIDÉRANT QUE** la Ville de Neuville doit adopter un programme triennal d'immobilisations pour les années 2020, 2021 et 2022 en vertu de l'article 473 de la *Loi sur les cités et villes*;

CONSIDÉRANT QUE ces immobilisations sont conditionnelles à l'obtention de subventions gouvernementales;

IL EST PROPOSÉ ET RÉSOLU,

QUE ce conseil adopte le programme triennal d'immobilisations pour les années 2020, 2021 et 2022 tel que présenté au montant total de 14 498 211 \$.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

4. **PÉRIODE DE QUESTIONS SUR LE BUDGET ET LE PROGRAMME TRIENNAL D'IMMOBILISATIONS**

La période de questions débute à 19 h 36 pour se terminer à 19 h 38. Les membres du conseil répondent aux différentes questions.

5. **FERMETURE DE LA SÉANCE**

Monsieur le maire lève la séance à 19 h 38.

En signant le présent procès-verbal, M. le maire reconnaît avoir signé toutes et chacune des résolutions y figurant.

Bernard Gaudreau
Maire

Lisa Kennedy
Directrice générale et greffière